SERVICE PUBLIC DE WALLONIE
AGRICULTURE, RESSOURCES NATURELLES
ET ENVIRONNEMENT
DEPARTEMENT DU SOL ET DES DECHETS
DIRECTION DES INSTRUMENTS ECONOMIQUES
ET DES OUTILS FINANCIERS
AVENUE PRINCE DE LIEGE, 15
B - 5100 NAMUR

Formule de déclaration des volumes et des usages de l'eau prélevée en 2024

Habitations particulières

Cadre 1. Exploitant de la prise d'eau

Cadre réservé à l'Administration	

En cas d'erreur dans la dénomination ou l'adresse susmentionnée, veuillez rectifier ci-dessous.
Dénomination : …….....…
Adresse : .....
.....

Site :
N° Registre national :

Personne auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus.

Nom :
N° de téléphone :
N° de GSM :
Email :

Cadre 1bis. Alimentation à la distribution d'eau publique

L'habitation est-elle raccordée à la distribution d'eau publique ? OUI / NON

si OUI, consommation d'eau à la distribution d'eau publique en 2024 : (joindre une copie de la dernière facture d'eau indiquant la consommation annuelle).

Je soussigné …… déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts et sincères.

Fait à …….. , le … / … / ……

Signature : ……

Cadre 2. Ouvrage de prise d'eau n° (code de l'ouvrage)

N° site :
N° d'exploitation de la prise d'eau :
Dénomination de l'ouvrage ou du lieu-dit :
Commune :

Cadre 2.1 Etat de l'activité

Cet ouvrage est-il toujours en activité : oui/non
L'ouvrage n'est plus en activité depuis le : .....

La cessation d'activité est : définitive / temporaire

L'exploitation a été cédée à un tiers en date du : .....

Dénomination et adresse de ce tiers : .....

.....

Cadre 2.2. Usages de l'eau

Qu'alimente l'ouvrage ? *(cochez la case adéquate)*

- ❑ L'ouvrage est raccordé à une ou plusieurs habitation(s) en vue de satisfaire les besoins du ménage (sanitaires, nettoyage, etc) ;
- ❑ L'ouvrage n'est pas raccordé à une ou plusieurs habitation(s) et ne sert pas à satisfaire les besoins du ménage (sanitaires, nettoyage, etc). **Dans ce cas, il n'y a pas lieu de compléter le cadre 2.3.**

Cadre 2.3. Volume prélevé à l'ouvrage de prise d'eau

L'ouvrage de prise d'eau est-il équipé d'un compteur : OUI / NON

Si OUI, indiquez les valeurs d'index du compteur à partir desquelles le volume prélevé est déterminé ainsi que les dates des relevés d'index correspondantes :

N° compteur	Ancien relevé		Nouveau relevé	
	Date	Index	Date	Index

Volume prélevé en 2024 : .....

Si NON, le volume prélevé est estimé sur les bases forfaitaires reprises ci-dessous (si vous êtes également raccordé à la distribution publique, la taxe sera calculée sur la différence entre la consommation forfaitaire et le volume prélevé à la distribution publique).
Qu'alimente l'ouvrage ? (Cochez la case adéquate)

- ❑ Une habitation principale – isolé (forfait de 45 m³).
- ❑ Une habitation principale – ménage de plus d'une personne (forfait de 100 m³)
- ❑ Une habitation secondaire (forfait de 25 m³)
- ❑ Plusieurs habitations : - nombre d'habitation(s) principale(s) – isolé : ……
  - nombre d'habitation(s) principale(s) – ménage de plus d'une personne : ……
  - nombre d'habitation(s) secondaire (s) : ……